



Proposition initiale de plan opérationnel et de budget pour l'exercice fiscal 2010

Exercice fiscal se terminant le 30 juin 2010

TABLE DES MATIÈRES

I Introduction	2
II Récapitulatif.....	3
III Le processus de planification	5
IV Cadre du plan opérationnel pour l'exercice fiscal 2010	9
V Cadre du budget pour l'exercice fiscal 2010.....	15
VI Contribution au fonds de réserve	22
VII Modification distincte du budget pour les nouveaux gTLD	23
Annexe A : Activités du plan opérationnel.....	25
Annexe B: Informations financières	36
Annexe C : Analyses des dépenses de haut niveau.....	40

I Introduction

Le Conseil d'administration de l'ICANN examinera le plan opérationnel et le budget pour l'exercice fiscal 2010 (FY10) lors de sa réunion à Sydney en juin 2009. Cette proposition initiale pour le plan opérationnel et le budget de l'exercice fiscal 2010 représente le premier projet de ce plan qui couvre les activités opérationnelles et les budgets relatifs aux revenus et aux dépenses pour l'exercice fiscal allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010 et contient :

- une description du processus de planification opérationnelle et budgétaire de la société pour l'attribution des noms de domaine et des numéros sur Internet (ICANN) y compris le besoin essentiel d'implication de la communauté dans ce processus.
- les points essentiels du plan opérationnel annuel, décrivant les objectifs principaux visés par l'ICANN
- le budget annuel incluant les explications relatives aux revenus escomptés et aux calendriers des dépenses pour l'exercice fiscal se terminant le 30 juin 2010.

Cette proposition sera débattue avec les membres de la communauté de l'ICANN durant la conférence de mars à Mexico, par le biais d'espaces de commentaires du public en ligne et de conférences téléphoniques avec les regroupements de l'ICANN. Ce plan sera mis au point suite aux retours d'information et aux travaux du personnel visant à améliorer les prévisions et à solidifier le plan pour l'exercice fiscal prochain. Conformément aux statuts de l'ICANN, un projet de plan opérationnel et de budget pour l'exercice 2010 plus détaillé sera publié sur le site Web de l'ICANN d'ici le 17 mai 2009 pour solliciter les commentaires de la communauté sur le projet de plan opérationnel et de budget. Une fois les commentaires du public et de la communauté de l'ICANN pris en compte et après examen de la part du comité des finances du Conseil d'administration de l'ICANN, le budget devrait être adopté par le Conseil d'administration de l'ICANN lors de sa réunion de juin 2009 à Sydney.

II Récapitulatif

Le plan opérationnel et le budget de l'ICANN découlent du plan stratégique approuvé et présentent les résultats et buts escomptés par l'ICANN ainsi que les ressources requises pour réaliser ces buts. D'une manière fortement résumée, les activités opérationnelles proposées pour l'exercice fiscal 2010 et les ressources requises pour les accomplir sont :

Operational Activities	Proposed FY10 Budget (US\$000)
New gTLD Implementation and Delegation	7,448
IDN Implementation	1,250
New gTLD / IDN efforts	8,698
IANA and Technology Operations	5,079
Security, Stability and Resiliency (SSR)	5,483
Contractual Compliance	3,219
Core Meeting Logistics	5,289
Constituency Support	6,272
Policy Development Support	5,280
Global Engagement and Increasing International Participation	6,781
DNS Operations	1,242
Administrative improvement and other operations such as Board Support, NomCom support, Ombudsman and Community travel support	7,004
ICANN Core (w/o new gTLD)	45,649
	54,347

L'ICANN a conclu sa 10^{ème} année de fonctionnement, et cette proposition de budget pour l'exercice fiscal 2010 reflète une organisation en croissance ayant atteint sa maturité opérationnelle dans maints domaines. Plusieurs des éléments de soutien organisationnel envisagés pour l'ICANN ont été réalisés à un niveau permettant de soutenir l'échelle actuelle de travail de la communauté d'une manière appropriée. Ainsi, dans ce budget, la croissance des dépenses de l'ICANN ralentit de manière significative en comparaison aux exercices précédents (4,9% versus 30,1% dans l'exercice 2009). Certains domaines ont encore besoin de plus d'investissement, y compris la conformité contractuelle, les opérations relatives à la technologie et deux autres régions pour la mondialisation de la participation.

L'exercice fiscal 2009 a prouvé être l'un des plus importants de l'histoire de l'ICANN. Au cours de cet exercice, l'ICANN aura :

- concrétisé les plans relatifs aux nouveaux gTLD à travers plusieurs remaniements du guide de candidature, prenant en compte les retours d'information de la part de la communauté ;
- concrétisé les plans relatifs aux IDN de code pays, à travers deux projets de plan de mise en œuvre, tels que modifiés suite aux commentaires recueillis de la part de la communauté ;
- réalisé un plan de réforme du GNSO, et se sera bien lancée dans cette direction ;
- atteint le niveau de préparation requis pour la capacité opérationnelle du DNSSEC ;
- continué à améliorer la responsabilisation et la transparence à travers l'initiative d'amélioration de la confiance institutionnelle, la communication de l'information financière, les analyses en réponse aux commentaires du public, et plus encore

L'exercice 2009 s'annonce également particulièrement difficile mais motivant. Nous sommes en présence de perturbations et de déclin évidents des économies mondiales. La situation économique impose que les coûts pouvant être retardés le soient. L'ICANN pausera probablement son budget pour l'exercice 2009 par le biais de quelques contrôles des coûts explicites. Il est également vrai que le grand nombre de commentaires sur le programme des nouveaux gTLD résultera en une troisième version du guide, et en un décalage global du calendrier concernant le démarrage de ce nouveau programme. Ceci reportera quelques dépenses sur l'exercice 2010.

À partir de maintenant et jusqu'à l'approbation de ce plan prévue pour juin, le personnel et le Conseil d'administration de l'ICANN invitent la communauté à transmettre ses commentaires portant sur les champs d'action de l'ICANN qui pourraient être rationalisés, réduits ou reportés. Certains champs spécifiques qui pourraient bénéficier de cette réflexion sont les suivants :

- La façon d'aborder les réunions est-elle en train de graduellement dépendre de la taille, de la diversité et du mode de travail de la communauté de l'ICANN ? L'ICANN devrait-elle dans le cadre de l'exercice 2010, réduire ou rediriger les dépenses substantielles – encourues aussi bien directement par l'ICANN qu'indirectement par les participants – sur trois réunions de par le monde ?
- À mesure que l'ICANN traite les candidatures soumises pour le nouveau programme de gTLD, quel serait le meilleur choix à adopter en matière de personnel (embauche vs. externalisation) et quels seraient les emplacements géographiques les plus appropriés pour cet effort ?
- Comment la communauté souhaiterait-elle donner explicitement priorité aux travaux de sorte que les coûts associés au soutien de travaux supplémentaires n'augmentent pas ?
- Comment l'ICANN pourrait-elle mieux signaler et mesurer l'efficacité d'un grand nombre d'activités telles que la sensibilisation et l'élaboration de politiques, afin de conforter la mise au point/l'amélioration de ces activités ?
- Quelles autres idées en accord avec les buts du plan stratégique, la communauté aurait-elle en matière de priorisation ou de réduction des coûts ?

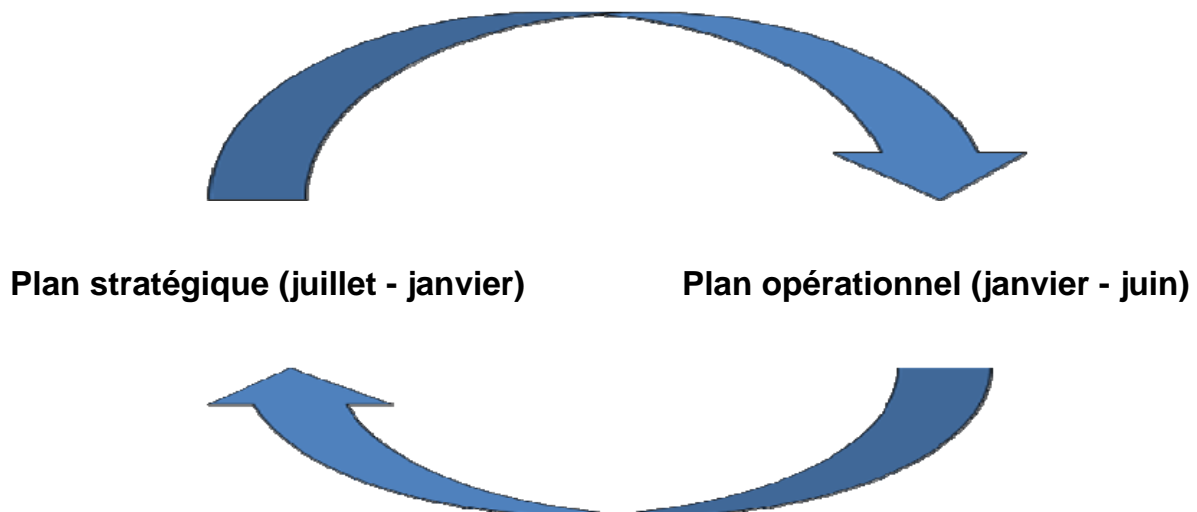
Pour l'exercice 2010, les revenus sont estimés à 67,6 millions de dollars (augmentation de 11,5% par rapport au budget de l'exercice 2009) et les frais de fonctionnement à 54,3 millions de dollars (augmentation de 4,9% par rapport au budget de l'exercice 2009). Ce budget inclut les dépenses relatives à l'embauche et autres dépenses nécessaires pour la

préparation au lancement du programme des nouveaux domaines génériques de premier niveau (TLD) et du programme d'IDN codes pays (cc IDN), sans inclure les ressources pour la mise en œuvre du traitement des candidatures soumises dans le cadre de ces programmes. Le programme des nouveaux gTLD aura un budget de soumission séparé (où les coûts et les revenus seront mis en balance) à l'approche du lancement du programme.

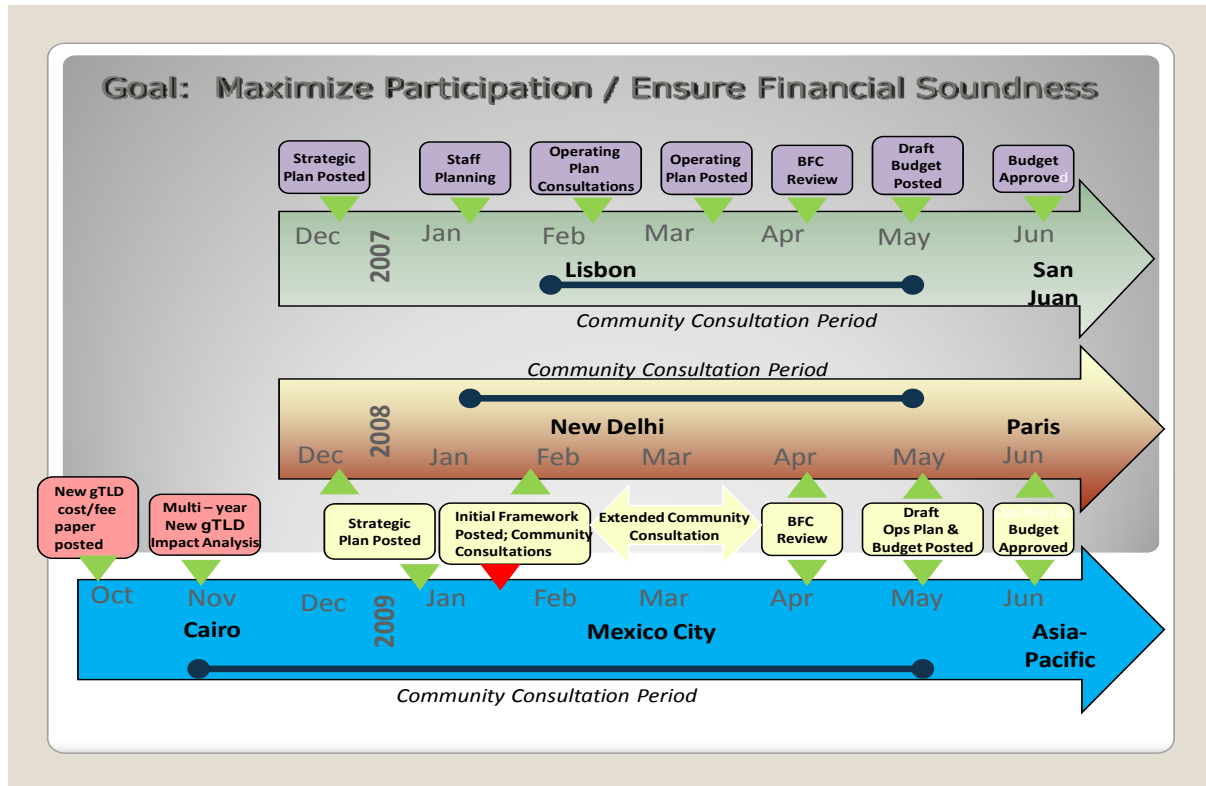
III Le processus de planification

Le plan stratégique de l'ICANN décrit les priorités de l'organisation et ses produits livrables sur trois ans. Le plan opérationnel et le budget de l'ICANN décrivent comment cette stratégie sera mise en œuvre par l'organisation.

Le projet de cycle de plan opérationnel et de budget de l'ICANN pour l'exercice 2010 commence par l'achèvement du plan stratégique. Au cours des six premiers mois de chaque exercice fiscal, les efforts de planification de la communauté se concentrent sur le plan stratégique. Une fois ce plan révisé et approuvé, les six mois suivants de l'exercice fiscal sont consacrés au développement du plan opérationnel et du budget. Le diagramme suivant décrit le déroulement des activités de planification stratégique et de planification opérationnelle de l'ICANN :



Pour l'exercice 2010, le calendrier de développement du plan opérationnel et du budget favorise toujours la possibilité pour la communauté de s'exprimer aussitôt que possible. Ceci est décrit dans le diagramme suivant :



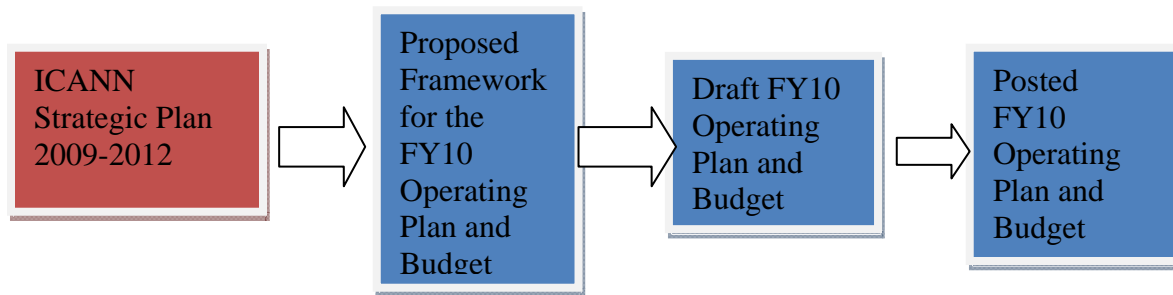
3.1 Le plan stratégique

Le [plan stratégique](#) approuvé de l'ICANN identifie les priorités suivantes :

1. Mettre en œuvre les IDN et les nouveaux gTLD
2. Améliorer la sécurité, la stabilité et la résilience en matière d'attribution et d'affectation des identificateurs uniques d'Internet
3. Surveiller la diminution de l'espace d'adressage IPv4 et assurer le leadership dans la promotion de l'adoption d'IPv6
4. Améliorer la confiance au sein du marché des gTLD
5. Viser l'excellence dans les opérations principales
6. Renforcer les processus pour l'élaboration des politiques
7. Renforcer le modèle pluripartite de l'ICANN afin de gérer l'accroissement des candidatures et l'évolution des besoins
8. Mondialiser les opérations de l'ICANN
9. Garantir la responsabilisation, la stabilité et la responsabilité financières

3.2 Plan opérationnel et budget pour l'exercice fiscal 2010

Au cours de la seconde moitié de l'exercice fiscal, l'ICANN concentre ses activités de planification sur la préparation du plan opérationnel et du budget de l'exercice fiscal suivant.



Les buts prioritaires du processus de plan opérationnel et de budget pour l'exercice fiscal 2010 sont de maximiser la participation de la communauté et de garantir la sûreté financière du plan. Ce processus a débuté en octobre 2008, par la publication d'un document sur les coûts et frais associés aux nouveaux gTLD en parallèle avec l'analyse d'impact pluriannuelle des nouveaux gTLD entreprise par l'ICANN. Le plan stratégique pour 2009-2012 a été approuvé le 3 février 2009.

Le comité des finances du Conseil d'administration a activement pris part à la discussion et à l'élaboration de la proposition préliminaire de plan opérationnel et de budget pour l'exercice fiscal 2010, devant être publiée avant la conférence internationale de l'ICANN à Mexico prévue du 1^{er} au 6 mars. L'ICANN prévoit des périodes de consultation publique exhaustives avant, pendant, et après la conférence de Mexico. Les consultations se poursuivront à travers la publication du projet de plan opérationnel et de budget pour l'exercice fiscal 2010. Conformément à ses statuts, l'ICANN est tenue de publier son projet de plan opérationnel et de budget avant le 17 mai (soit 45 jours avant la fin de son exercice). Après la publication du projet de plan opérationnel et de budget pour l'exercice fiscal 2010 le 17 mai, les regroupements de l'ICANN seront consultés et une période sera allouée pour la réception des commentaires du public. Après les modifications éventuelles en fonction des retours d'information, de la consultation des regroupements et des recommandations du comité des finances du Conseil d'administration, le plan opérationnel et le budget définitifs pour l'exercice 2010 seront soumis à la considération méticuleuse et à l'approbation du Conseil d'administration pendant la conférence de l'ICANN à Sydney en juin 2009.

Adoption du plan opérationnel et du budget pour l'exercice fiscal 2010

Le projet de plan opérationnel et de budget pour l'exercice 2010 sera soumis à la considération du Conseil d'administration pendant sa réunion ordinaire du mois de mai et le plan opérationnel et budget définitifs seront définitivement approuvés pendant la conférence de l'ICANN à Sydney en juin 2009.

Commentaires / retour d'informations de la part de la communauté

Cette année, l'ICANN poursuit et élargit son approche visant à donner plus de temps à la communauté pour faire ses commentaires et propositions au sujet du plan opérationnel et du budget de l'exercice 2010. Le processus a été lancé avec la publication de la proposition initiale de plan opérationnel et de budget pour l'exercice 2010. En comparaison avec l'année dernière, cette première publication est beaucoup plus détaillée et permet l'expression de commentaires plus approfondis. Il s'agit de recharger les débats de la communauté dans le cadre de la conférence de l'ICANN à Mexico.

Une série de consultations et une période de commentaires du public sur le plan opérationnel et le budget de l'exercice 2010 sont prévues de février jusqu'au début du mois de mai. Les contributions de la communauté seront prises en compte dans le projet de plan opérationnel et de budget pour l'exercice 2010.

Un résumé des commentaires du public, une analyse de ces commentaires et les réponses à ces commentaires (y compris s'ils ont été pris en compte dans le plan opérationnel et le budget pour l'exercice 2010) seront fournis en annexe.

La communauté est invitée à faire part de ses commentaires concernant ce projet de plan opérationnel et de budget pour l'exercice 2010 des manières suivantes :

- publier un commentaire sur la page de [commentaires du public de l'ICANN](#) consacrée au plan opérationnel et au budget.
- demander au directeur de votre regroupement de programmer une conférence avec le personnel de l'ICANN (contacter le directeur financier, Kevin Wilson).
- faire un commentaire au cours d'une séance publique de la conférence de l'ICANN à Mexico (1^{er} au 6 mars 2009) ou au cours de la conférence de l'ICANN à Sydney (juin 2009)

De plus, l'équipe chargée de la planification et du budget sollicitera officiellement les avis de la communauté à travers des conférences téléphoniques avec les groupes de regroupements de l'ICANN, les organisations de soutien, et les comités consultatifs.

IV Cadre du plan opérationnel pour l'exercice fiscal 2010

Le plan de travail requis dans le plan opérationnel et le budget de l'exercice 2010 est une fois de plus une entreprise ambitieuse, comportant le lancement des nouveaux gTLD, la procédure accélérée de ccTLD IDN, et l'accroissement des initiatives de sécurité.

Le tableau suivant résume les activités organisationnelles à réaliser au cours de l'exercice 2010 ainsi que les ressources requises :

Operational Activities	Proposed FY10 Budget (US\$000)	FY09 Budget (US\$000)	Change from FY09 (US\$000)	Change from FY09 (%)
New gTLD Implementation and Delegation	7,448	8,671	(1,223)	-14.1%
IDN Implementation	1,250	1,375	(125)	-9.1%
New gTLD / IDN efforts	8,698	10,046	(1,348)	-13.4%
IANA and Technology Operations	5,079	4,310	769	17.8%
Security, Stability and Resiliency (SSR)	5,483	4,944	539	10.9%
Contractual Compliance	3,219	2,457	762	31.0%
Core Meeting Logistics	5,289	5,128	161	3.1%
Constituency Support	6,272	5,855	417	7.1%
Policy Development Support	5,280	5,152	128	2.5%
Global Engagement and Increasing International Participation	6,781	6,348	433	6.8%
DNS Operations	1,242	1,033	209	20.2%
Community Travel Support	1,467	1,451	16	1.1%
Board Support	2,418	2,389	29	1.2%
Nominating Committee (NomCom) Support	790	785	5	0.6%
Ombudsman	451	450	1	0.2%
Administrative improvement	1,878	1,466	412	28.1%
ICANN Core (w/o new gTLD)	45,649	41,768	3,881	9.3%
	54,347	51,814	2,533	4.9%

Ces activités organisationnelles sont brièvement décrites ci-dessous. Plus de détails, notamment concernant les produits livrables clés, sont disponibles en annexe A.

1. Mise en œuvre et délégation des nouveaux gTLD

La mise en œuvre d'un processus pour l'introduction des nouveaux gTLD constitue l'un des deux changements majeurs réalisés en termes d'espaces de noms (l'autre étant les IDN). Ce nouveau processus renforcera fortement la concurrence et le choix des consommateurs sur le marché des gTLD et offrira aux utilisateurs d'Internet, des possibilités d'applications de TLD innovatrices, créatives et précieuses. Tel que défini dans le plan stratégique, l'objectif principal de cette priorité est un fonctionnement des nouveaux gTLD à la racine, au

cours de l'exercice 2010, avec des processus d'appui incorporés dans les opérations standard.

La portion du budget de l'exercice 2010 imputée aux nouveaux gTLD correspond à 7,45 millions de dollars (versus 8,67 millions de dollars pour l'exercice 2009, soit une baisse de 14,1%). Elle inclut le personnel, les services professionnels, et les coûts techniques requis pour compléter le développement de la mise en œuvre des politiques relatives aux nouveaux gTLD ainsi que les coûts nécessaires pour la préparation du traitement des candidatures pour les nouveaux gTLD (par ex. encadrement élevé de la fonction de traitement des candidatures). Un budget séparé sera proposé pour les nouveaux gTLD plus tard, avant le lancement, pour parer aux coûts supplémentaires de traitement réel des candidatures (par ex. honoraires de la commission d'évaluation). Ce budget séparé relatif aux nouveaux gTLD est décrit en section VII, de même que les revenus escomptés des frais d'évaluation.

Il est prévu que les coûts de développement du programme des nouveaux gTLD soient réduits dans l'exercice 2010 en comparaison avec l'exercice 2009 le projet se rapprochant de sa complétion. Les coûts des gTLD prévus pour l'exercice 2009 sont inférieurs aux niveaux du budget de l'exercice 2009 principalement à cause des retards dans les plans relatifs au programme des nouveaux gTLD. Plusieurs de ces ressources inutilisées sont encore requises au cours de l'exercice 2010 pour compléter la mise en œuvre de ce programme et parer aux coûts des études supplémentaires et de la préparation d'un avant-projet supplémentaire de guide de candidature.

2. Mise en œuvre des IDN

L'introduction des TLD en IDN, au premier niveau, ainsi que le lancement des ccTLD IDN, demeurent une priorité pour l'ICANN, avec pour intention de satisfaire un besoin mondial pour des noms de domaine dans les écritures et langues du monde. Le plan de mise en œuvre accélérée de ccTLD en IDN sera complété conformément à la recommandation du groupe de travail du comité sur les noms de domaine internationalisés (IDNC), et résultera, lorsqu'il sera réalisé, en une délégation de ccTLD IDN dans la zone racine. La portion du budget de l'exercice 2010 proposée pour la mise en œuvre des IDN est de 1,25 millions de dollars (versus 1,38 millions de dollars dans le budget de l'exercice 2009, soit une baisse de 9,1%). De même que pour le programme des nouveaux gTLD, ce coût est revu à la baisse dans l'exercice 2010 car le programme de mise en œuvre s'achèvera. Quelques dépenses inutilisées de l'exercice 2009 seront reportées sur l'exercice 2010.

3. L'IANA et les opérations relatives à la technologie

Le département de l'IANA a besoin d'être renforcé pour faire face au développement et à la réalisation des processus associés aux nouveaux gTLD et ccIDN. L'organisation interne de l'ICANN est en train de s'adapter pour parer aux exigences opérationnelles supplémentaires prévues et liées aux nouveaux services, y compris : DNSSEC, mise à l'échelle du nombre de TLD, et autres services en ligne tels que le référentiel d'autorités de certification temporaire (Interim Trust Anchor Repository – ITAR). Il fut un temps où les ressources de logiciels et d'activités informatiques étaient décentralisées à travers l'ICANN (dans l'IANA et ailleurs). Cette capacité est actuellement en cours de centralisation, plus de personnes étant affectées et plus de ressources étant investies dans l'expertise en matière d'opérations DNS et d'activités informatiques et de réseau de grande disponibilité. La portion du budget de l'exercice 2010 proposée pour l'IANA et les opérations relatives à la technologie est de 5,08

millions de dollars (versus 4,31 millions dans le budget de l'exercice 2009, soit une augmentation de 17,8%) destinés en majeure partie aux nouvelles embauches et aux consultants pour le développement des applications de logiciel requises et l'amélioration des processus visant à prévoir l'impact des programmes de nouveaux gTLD et d'IDN.

4. Sécurité, stabilité et résilience (SSR)

Garantir la sécurité, la stabilité et la résilience (SSR) des DNS et autres identificateurs uniques dans un contexte mondial en changement représente un des aspects principaux de la mission de l'ICANN. Ceci exige de la part de l'ICANN une collaboration efficace avec les autres parties prenantes de l'Internet afin de renforcer et de protéger la sécurité et la stabilité de l'Internet, notamment en vue de la croissance prévue due au nombre croissant d'IDN et de TLD dans la racine et à la signature du DNSSEC. Le montant du budget de l'exercice 2010 proposé pour les SSR est de 5,48 millions de dollars (versus 4,94 millions dans le budget de l'exercice 2009, soit une hausse de 10,9%) et inclut les moyens financiers destinés aux systèmes d'assistance technique et aux services professionnels pour le DNSSEC et les autres initiatives.

5. Conformité contractuelle

Les activités de l'ICANN portant sur la conformité contractuelle se sont considérablement accrues au cours de l'exercice 2009. Ceci comporta un service de signalisation des problèmes de données Whois incorporé, l'ajout de personnel à Washington et d'un nouveau directeur principal à Los Angeles, et des niveaux plus élevés d'audits et de mesures d'application. L'ICANN continuera à investir et à développer cette fonction au cours de l'exercice 2010. Le montant du budget de l'exercice 2010 proposé pour la conformité contractuelle est de 3,21 millions de dollars (versus 2,46 millions de dollars dans le budget de l'exercice 2009, soit une hausse de 31,0%). Ceci inclut les moyens financiers pour les nouvelles embauches telles que celle d'un directeur de conformité WHOIS et des auditeurs ainsi que des fonds destinés aux études d'exactitude des données Whois.

6. Logistique des réunions principales

Le budget pour l'exercice fiscal 2010 suppose peu de changements en matière d'organisation des réunions et conférences au cours de l'exercice, et que tous changements auraient un impact sur le budget de 2011. Le montant du budget de l'exercice 2010 proposé pour la logistique des réunions et conférences est de 5,29 millions de dollars (versus 5,13 millions de dollars dans le budget de l'exercice 2009, soit une hausse de 3,1%) et inclut tous les coûts relatifs au personnel et les autres coûts requis pour préparer et mettre sur pied les trois conférences annuelles et autres réunions de l'ICANN.

7. Soutien aux regroupements

Les changements de composition de la communauté de l'ICANN, dérivant principalement de l'ajout d'IDN et de gTLD, augmenteront le nombre de registres et de bureaux d'enregistrement de par le monde et créeront un besoin d'assistance accrue de ces derniers ainsi que d'une variété d'autres regroupements, conseils, comités consultatifs et groupes de parties prenantes. L'ICANN à mettre à profit et à améliorer ce soutien pour mieux répondre aux besoins évolutifs. Le personnel poursuit sa tâche consistant à rendre les procédures et

fonctionnements des regroupements plus transparents, responsables et accessibles, et à renforcer la participation mondiale aux activités des regroupements et la compréhension de ces activités. Le montant du budget de l'exercice 2010 proposé pour le soutien aux regroupements est de 6,27 millions de dollars (versus 5,86 millions de dollars dans le budget de l'exercice 2009, soit une hausse de 7,1%). Cette hausse inclut le personnel supplémentaire destiné à soutenir les registres et bureaux d'enregistrement dans le service de régions telles que l'Asie de l'Est. Le budget de l'exercice 2010 (de même que celui de 2009) inclut des montants pour la sauvegarde des données des bureaux d'enregistrement (RDE), les estimations de la politique d'évaluation des services des bureaux d'enregistrement (RSEP), des services de support secrétariat aux AC et SO, et la participation active aux activités d'élaboration des politiques du GNSO ayant un impact direct sur les registres gTLD et les bureaux d'enregistrement accrédités par l'ICANN.

8. Soutien à l'élaboration des politiques

L'ICANN a continué à investir dans les processus visant à garantir que les politiques sont élaborées d'une façon aussi équitable, efficace et performante que possible pour satisfaire les besoins de la communauté. Il y a eu une augmentation importante du volume de travail de soutien aux politiques durant l'exercice fiscal précédent et il est prévu que ce niveau de travail se poursuive durant l'exercice 2010. De plus, le Conseil d'administration a demandé à la communauté et au personnel de mettre en œuvre de nombreuses initiatives d'amélioration des structures de politiques de l'ICANN. Le budget de soutien à l'élaboration des politiques proposé pour l'exercice 2010 est de 5,28 millions de dollars (versus 5,15 millions de dollars dans le budget de l'exercice 2009, soit une hausse de 2,5%). Il inclut des capitaux destinés à convertir les efforts d'élaboration des politiques du GNSO en mise en œuvre ainsi que des capitaux destinés aux services, programmes et outils de formation de leaders futurs sur les politiques.

9. Engagement mondial et participation internationale accrue

L'ICANN a besoin de poursuivre la mondialisation de tous les aspects de ses opérations, soutenant ainsi son modèle pluripartite afin de servir de façon efficace et appropriée les besoins d'une base de parties prenantes mondiale et multilingue. Afin d'atteindre le nombre constamment croissant et diversifié d'individus et d'organisations, les directeurs des relations régionales des partenariats mondiaux créent et soumettent des présentations documentant les projets et initiatives essentiels entrepris avec les groupes de parties prenantes spécifiques et fournissent formation et éducation à communauté d'Internet dans les régions de l'ICANN en développement, organisant en parallèle des réunions d'information individuelles de représentants gouvernementaux et institutionnels au niveau local et régional. Ces initiatives de soutien passent par tout l'éventail de promotion et facilitation de la participation aux processus de l'ICANN en attirant des personnes aux conférences de l'ICANN, aux activités éducationnelles et promotionnelles généralisées dans les diverses arènes des regroupements. Le budget correspondant à cette activité organisationnelle importante proposé pour l'exercice 2010 est de 6,78 millions de dollars (versus 6,35 millions de dollars dans le budget de l'exercice 2009, soit une hausse de 433 mille dollars ou de 6,8%). Il inclut le financement de l'embauche des agents de liaison dans les nouvelles régions et des déplacements requis ainsi que 400 mille dollars pour le programme de bourses de participation et un montant d'un million de dollars pour la traduction de documents et les services d'interprétation en plusieurs langues lors des conférences de l'ICANN.

10. Soutien au déplacement pour la communauté de l'ICANN

Afin de renforcer la sensibilisation à l'ICANN et à sa mission à l'échelle mondiale, dynamiser les niveaux de participation dans les régions de l'ICANN et de la part des parties prenantes clés, et octroyer un soutien à ceux qui ne pourraient pas autrement assister aux réunions régionales ou conférences internationale, l'ICANN octroie des fonds limités de soutien aux déplacements de certaines parties prenantes à capacités de leader et développant des activités productives pour la communauté bénévole de l'ICANN. Le budget proposé dans le cadre de l'exercice 2010 est de 1,47 millions de dollars et est essentiellement au même niveau que celui du budget de l'exercice 2009. Les débats avec la communauté concernant l'ampleur et l'administration de cette ressource se poursuivent.

11. Médiateur

Le médiateur remplira sa fonction de partisan objectif de l'équité et cherchera à évaluer et si possible à résoudre les plaintes au sujet de traitement injuste ou inapproprié de la part du personnel, du Conseil d'administration ou des entités constitutives de l'ICANN, en clarifiant les problèmes et utilisant des instruments de résolution de conflits tels que la négociation, la facilitation, et les « démarches diplomatiques » pour accomplir ces résultats.

12. Soutien au Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de l'ICANN se compose de 21 bénévoles qui se rendent aux trios conférences de l'ICANN ainsi qu'à d'autres réunions intermédiaires. Le budget de l'exercice 2010 est de 2,42 millions de dollars, montant proche de celui qui avait été prévu dans l'exercice 2009. Ce montant est destiné à soutenir le Conseil d'administration, ses activités et buts, y compris les comités du Conseil d'administration.

13. Soutien au comité de nomination (NomCom)

Le comité de nomination désigne des membres dans plusieurs structures clés de l'ICANN (y compris le Conseil d'administration de l'ICANN). Le financement proposé pour l'exercice 2010 est de 0,8 millions de dollars (similaire au budget de l'exercice 2009) et vise à permettre un soutien administratif approprié, un soutien aux déplacements des membres du NomCom et un recours à des services professionnels pour l'évaluation des candidats.

14. Fonctionnement du DNS

Assurer la stabilité et la sécurité du DNS et des autres identificateurs uniques demeure une fonction essentielle et une priorité clé pour l'ICANN. Durant l'exercice 2010, les travaux viseront à maintenir et à améliorer les communications avec l'audience mondiale de parties prenantes de l'ICANN à tous les niveaux de savoir, concernant le mode de fonctionnement du DNS et le rôle de l'ICANN dans le DNS, notamment compte tenu de l'introduction des nouveaux gTLD et du déploiement du DNSSEC. Le budget lié au fonctionnement du DNS et proposé pour l'exercice 2010 est de 1,26 millions de dollars soit 227 mille dollars de plus que pour l'exercice 2009. Ceci inclut le financement d'une petite équipe de recherche qui fera l'objet d'une consultation ultérieure.

15. Amélioration administrative

L'ICANN continuera à se concentrer sur sa préparation pour un milieu post-JPA, afin de maintenir une structure organisationnelle appropriée à servir les fonctions de coordination technique de plus en plus mondialisée de l'ICANN. Le budget proposé pour l'exercice 2010 est de 1,88 millions d'euros, soit 412 mille dollars de plus que pour l'exercice 2009, afin de financer la mise en œuvre de revues et d'analyses de performance.

V Cadre du budget pour l'exercice fiscal 2010

La proposition de budget de l'ICANN pour l'exercice fiscal 2010 se décline en 67,6 millions de dollars de revenus (versus 60,7 millions de dollars pour l'exercice 2009), 54,4 millions de dollars de frais de fonctionnement (versus 51,8 millions de dollars pour l'exercice 2009), et 7,4 millions de dollars de contributions à l'actif net (versus 3,5 millions de dollars prévus dans l'exercice 2009). Le tableau suivant décrit le cadre de budget proposé comparé à celui de l'exercice 2009.

ICANN FY10 Budget (in Thousands of US Dollars)

	Proposed FY10 Budget	FY09 Budget	Change from FY09	
			Amount	Percentage
REVENUE	\$ 67,642	\$ 60,674	6,968	11.48%
EXPENSES				
Core ICANN	45,649	41,768	3,881	9.29%
New gTLD	8,698	10,046	(1,348)	-13.42%
Operating Expenses	\$ 54,347	\$ 51,815	2,532	4.89%
Non Cash Expenses				
Bad Debt Expense	1,400	1,200	200	16.7%
Depreciation	1,500	865	635	73.4%
	2,900	2,065	835	40.44%
Total Expenses	\$ 57,247	\$ 53,880	3,367	6.3%
Contingency	\$ 3,000	\$ 3,250		
Total Expenses w/ Contingency	\$ 60,247	\$ 57,130	3,117	5.5%
Change in Net Assets	\$ 7,395	\$ 3,544	3,851	108.66%
Capital	\$ 3,000	\$ 3,660	(660)	-18.03%

Budget de revenus pour l'exercice fiscal 2010

Le budget de l'exercice fiscal 2010 suppose que les sources de revenus de l'ICANN seront pratiquement les mêmes qu'au cours de l'exercice fiscal 2009. En plus des opérateurs de codes pays et des registres Internet régionaux (RIR), les titulaires de noms de domaine génériques, via les registres et bureaux d'enregistrement génériques, fournissent un financement substantiel pour la coordination d'un Internet mondialement interopérable au travers des travaux de l'ICANN. Le tableau suivant résume par source de revenu pour l'exercice fiscal 2010, le budget de 67,6 millions de dollars comparé au budget de 60,7 millions de dollars de l'exercice 2009 (hausse de 11,5%).

	Proposed FY10 Budget	FY09 Budget	Change from FY09	% Change from FY09	FY09 Forecast
Registrar	30,866	30,947	(81)	-0.3%	32,202
Registry	32,153	25,104	7,049	28.1%	23,832
RIR	823	823	-	0.0%	823
ccTLD	2,300	2,300	-	0.0%	1,197
Other	1,500	1,500	-	0.0%	587
Total Revenue	67,642	60,674	6,968	11.5%	58,641

Le gros de l'augmentation de 7,0 millions de dollars dans l'exercice 2010 est basé sur la hausse des frais forfaitaires incorporés au contrat .COM, de 12 millions de dollars par an à 18 millions de dollars par an. La partie restante de l'augmentation de revenu est calculée sur la base d'une croissance minimum du volume de transactions durant l'exercice fiscal 2010 par rapport à l'exercice fiscal 2009 tel qu'indiqué dans ce tableau :

Period	Period	Transactions	% Change
FYE 30 June 2005	Oct-Dec 2004	8,609,473	
	Jan-Mar 2005	14,852,287	72.5%
	Apr-Jun 2005	15,238,720	2.6%
FYE 30 June 2006	Jul-Sep 2005	15,361,480	0.8%
	Oct-Dec 2005	17,045,957	11.0%
	Jan-Mar 2006	20,173,715	18.4%
	Apr-Jun 2006	19,827,010	-1.7%
FYE 30 June 2007	Jul-Sep 2006	19,521,289	-1.5%
	Oct-Dec 2006	21,461,069	9.9%
	Jan-Mar 2007	24,601,274	14.6%
	Apr-Jun 2007	24,516,150	-0.4%
FYE 30 June 2008	Jul-Sep 2007	25,631,635	4.6%
	Oct-Dec 2007	25,815,357	0.7%
	Jan-Mar 2008	27,609,477	7.0%
	Apr-Jun 2008	27,486,425	-0.5%
FYE 30 June 2009	Jul-Sep 2008	29,064,841	5.7%
	Oct-Dec 2008		
	Jan-Mar 2008		
	Apr-Jun 2008		
Proposed FY10 Budget			
FYE 30 June 2010	Jul-Sep 2009	31,252,280	
	Oct-Dec 2009	31,875,324	2.0%
	Jan-Mar 2010	32,460,832	1.8%
	Apr-Jun 2010	33,109,050	2.0%
		128,697,486	

Frais de bureaux d'enregistrement : les frais de candidature, les frais d'accréditation et les frais variables sont estimés dans le budget pour l'exercice 2010 aux mêmes montants que pour l'exercice 2009. Les frais de la période de grâce avant la suppression d'un nom de domaine (AGPD) introduits dans l'exercice 2009, y étaient budgétés à zéro. Cette budgétisation à zéro est également proposée pour l'exercice financier 2010. Le taux par transaction du bureau d'enregistrement était de 0,20 \$ par année de transaction dans l'exercice 2009. Il est proposé que ce taux reste constant pour l'exercice 2010 (tel que budgété dans l'exercice 2009 et proposé et ratifié par les bureaux d'enregistrement pour l'exercice 2009). Le taux de croissance du volume de transactions devrait accuser une hausse modeste au cours de l'exercice 2010 par rapport aux années précédentes.

Frais de registre : les contrats des registres sont basés sur des redevances forfaitaires, des redevances en fonction des transactions, ou les deux. Le tableau suivant résume ces provisions pour les revenus proposés pour l'exercice 2010 :

FY10 Proposed Registry Revenue -- Transaction & fixed fees		
gTLD	Fixed Fee	Fee per Trans
.com	18,000,000	
.pro	121,900	
.tel	50,000	
.aero	5,000	
.coop	5,000	
.museum	500	
.cat	10,000	\$ 1.00
.jobs	10,000	\$ 2.00
.travel	10,000	\$ 2.00
.net		\$ 0.75
.biz		\$ 0.15
.info		\$ 0.15
.name		\$ 0.15
.org		\$ 0.15
.mobi		\$ 0.40
.asia		\$ 0.75

Contributions des registres Internet régionaux (RIR) : dans le budget des revenus pour l'exercice 2010, il est prévu que les contributions des RIR atteignent le montant de 823 mille dollars, au même niveau que dans le budget pour l'exercice 2009.

Contributions des ccTLD : les contributions des ccTLD devraient correspondre à 2,3 millions de dollars, au même niveau que pour l'exercice 2009. De nombreux ccTLD ont fait part de leur soutien au modèle de l'ICANN et de leur compréhension de la valeur ajoutée de ce modèle. Ils continuent donc de contribuer aux revenus de l'ICANN. De nombreux ccTLD ont des contrats avec l'ICANN incluant des échanges de lettres, des cadres de responsabilité et des accords de sponsoring. Ces accords peuvent être visualisés sur la [carte mondiale](#) du site Web de l'ICANN.

De plus, quelques ccTLD sans contrat officiel avec l'ICANN contribuent aux revenus de l'ICANN afin de montrer leur soutien au processus de l'ICANN. Les contributions passées des ccTLD peuvent être visualisées sur la [carte mondiale](#) 07-08 du site Web de l'ICANN.

Autres sources de revenus : Les autres revenus pour l'exercice 2010 sont estimés à 1,5 millions de dollars, au même niveau que pour l'exercice 2009. Ils comprennent les intérêts issus des investissements et les recettes issues des sponsors.

- Les recettes issues des sponsors sont estimées à 500 mille dollars, au même niveau que dans le budget 2009. Il s'agit de sponsorats de la part d'entreprises qui souhaitent prendre part aux conférences de l'ICANN. Les sponsors reçoivent des services spéciaux au cours des conférences de l'ICANN selon le niveau de sponsorat.
- Les recettes issues des investissements sont estimées à 1 million de dollars pour l'exercice 2010, au même niveau que dans le budget de l'exercice 2009. Le fonds de réserve d'investissement défini par le Conseil d'administration de l'ICANN et géré en fonction de la politique d'investissement de l'ICANN s'élevait à environ 28 millions de dollars au moment de la publication de cette proposition préliminaire.

Autres sources de revenus pour l'exercice fiscal 2010 :

Le budget distinct des nouveaux gTLD proposera une estimation des revenus liés au lancement des nouveaux gTLD. Ces revenus devraient être importants pour les frais de candidature lors de la période ouverte de lancement. Ces frais ne sont pas inclus dans la proposition préliminaire de budget pour l'exercice 2010 mais feront l'objet d'un budget distinct tel que décrit ailleurs dans ce document.

Budget de dépenses pour l'exercice fiscal 2010

Le budget de dépenses d'exploitation ici proposé est de 54,3 millions de dollars (versus 51,8 millions de dollars pour l'exercice 2009), et est basé sur l'hypothèse selon laquelle l'ICANN s'approche de l'échelle requise pour accomplir sa mission essentielle. Le budget propose une croissance des dépenses de 4,9% versus 30% dans le budget pour l'exercice 2009. De nouveaux services importants dérivant de l'élaboration des politiques de la communauté, tels que le programme des nouveaux gTLD, seront autofinancés.

Comme mentionné dans l'introduction de ce budget, il est également vrai que le ralentissement économique mondial a pratiquement affecté toutes les parties prenantes de l'ICANN, et la structure financière de l'ICANN devrait être touchée par cette réalité. Ceci se traduit en la planification d'un fonds de réserve plus important pour l'exercice 2010 (plus que le double de l'exercice 2009, et plus proche du but stratégique de niveau de réserve) et en la recherche de moyens pour économiser les dépenses autant que possible. Dans le cadre de cette consultation sur le budget, le personnel de l'ICANN invite la communauté à signaler les domaines dans lesquels l'ICANN devrait dépenser moins ou les domaines où il pourrait y avoir une meilleure priorisation des moyens financiers.

Certaines activités organisationnelles doivent se développer durant l'exercice 2010 :

- Nouveaux gTLD et IDN. Des ressources s'élevant à 8,7 millions de dollars sont requises pour compléter les processus de mise en œuvre des programmes des nouveaux gTLD et des IDN (aussi bien ccIDN que gTLD IDN).
- Conformité. La croissance agressive des efforts de conformité contractuelle doit se poursuivre durant l'exercice 2010 à un taux prévu de 31,0%. Alors que l'encadrement supplémentaire au sein de l'ICANN permet la réalisation plus complète des activités de conformité mandatées, un des points centraux de l'exercice 2010 sera de demander à la communauté de considérer quels sont les outils contractuels ou stratégiques nécessaires pour rendre les efforts de conformité encore plus efficaces et plus rentables au long terme.

- Infrastructure des opérations liées à la technologie. L'infrastructure actuelle de l'ICANN ne dispose pas des ressources suffisantes pour fournir un soutien adéquat au DNSSEC, au programme des nouveaux gTLD, et à d'autres initiatives clés. Tel que noté plus tôt, la structure des opérations relatives à la technologie de l'ICANN est en changement, se centralise et professionnalise les ressources requises afin que les services requis soient de la plus haute qualité. L'exercice 2010 prévoit une hausse de 768 mille dollars ou de 18% afin d'être à la hauteur des exigences essentielles de ces programmes.
- Engagement mondial. Accroître la présence dans certaines régions du monde.

Le tableau suivant résume les catégories principales de dépenses de la proposition de budget pour l'exercice 2010.

ICANN FY10 Budget (in Thousands of US Dollars)

	Proposed FY10 Budget	FY09 Budget	Change from FY09	
			Amount	Percentage
REVENUE				
Registrar	30,866	30,947	(81)	-0.26%
Registry	32,153	25,104	7,049	28.08%
RIR	823	823	-	0.00%
ccTLD	2,300	2,300	-	0.00%
Other	1,500	1,500	-	0.00%
Total Revenue	\$ 67,642	\$ 60,674	6,968	11.48%
EXPENSES				
Personnel	24,721	19,881	4,840	24.34%
Travel & Meetings	11,458	12,482	(1,024)	-8.20%
Professional Services	11,862	11,886	(24)	-0.20%
Administration	6,306	7,566	(1,260)	-16.65%
Operating Expenses	\$ 54,347	\$ 51,815	2,532	4.89%
Non Cash Expenses				
Bad Debt Expense	1,400	1,200	200	16.7%
Depreciation	1,500	865	635	73.4%
	2,900	2,065	835	40.44%
Total Expenses	\$ 57,247	\$ 53,880	3,367	6.3%
Contingency	\$ 3,000	\$ 3,250		
Total Expenses w/ Contingency	\$ 60,247	\$ 57,130	3,117	5.5%
Change in Net Assets	\$ 7,395	\$ 3,544	3,851	108.66%
Capital	\$ 3,000	\$ 3,660	(660)	-18.03%

VI Contribution au fonds de réserve

Le plan stratégique de l'ICANN requiert le financement complet en trois à cinq ans d'une réserve financière équivalente aux frais de fonctionnement d'une année. Il est prévu d'atteindre cet objectif par le biais d'une contribution au fonds de réserve de 10 à 15 millions de dollars par an. Le projet de plan opérationnel et de budget pour l'exercice 2010 prévoit qu'environ 7,4 millions de dollars seront ajoutés au fonds de réserve durant l'exercice 2010. Les frais exceptionnels liés au programme des nouveaux gTLD sont la raison principale expliquant l'existence d'une contribution au fonds de réserve inférieure à l'objectif de 10 millions de dollars. Toutefois, cette contribution correspond à plus du double de celle prévue pour l'exercice 2009, reflétant ainsi des revenus plus élevés et une position relativement plus conservatrice en matière de dépenses.

Cette approche budgétaire est conçue pour équilibrer les priorités concurrentes y compris le financement nécessaire aux initiatives clés de l'exercice 2010, éviter les augmentations de frais, et continuer à développer le fonds de réserve.

Lorsque le programme des nouveaux TLD sera lancé, il est prévu qu'une portion des coûts historiques récupérés inclus dans les frais de candidature soit utilisée pour augmenter/renflouer le fonds de réserve.

VII Modification distincte du budget pour les nouveaux gTLD

La mise en œuvre des recommandations stratégiques et l'élaboration des processus pour l'introduction des nouveaux gTLD progressent grâce aux efforts conjoints du personnel de l'ICANN, de consultants externes, et de la communauté. En octobre 2008, la première version du guide de candidature aux nouveaux gTLD a été publiée et les avis de la communauté sollicités. En février 2009, la deuxième version du guide de candidature a été publiée à l'adresse des commentaires de la communauté. Il est prévu de lancer la première tournée de candidatures aux nouveaux gTLD au cours de l'exercice 2010.

Plusieurs mois avant le lancement du programme des nouveaux gTLD, un budget distinct sera publié afin d'obtenir l'approbation des revenus générés par le programme des nouveaux gTLD et celle des coûts y associés. Il est nécessaire de préparer et de faire approuver un budget distinct pour les nouveaux gTLD selon un calendrier différent du cycle du budget usuel de l'ICANN car :

- Le timing du programme des nouveaux gTLD n'est pas encore certain. Il n'y a pas de raison pour accélérer l'approbation des dépenses du budget et des attentes de revenus avant de connaître le timing. Tel que mentionné ailleurs dans ce document, les dépenses de base nécessaires pour la préparation du lancement sont comprises dans la proposition de budget pour l'exercice 2010.
- Le programme des nouveaux gTLD est établi, en vertu d'une politique, comme étant un programme neutre au niveau des coûts/revenus. Ainsi, les frais perçus et les coûts engagés pour le programme des nouveaux gTLD doivent être séparément imputés dans les fonds d'administration générale de l'ICANN. Il n'est pas besoin d'obtenir une approbation pour ces fonds bien à l'avance du programme, puisque le programme n'augmentera pas le budget d'exploitation net de l'ICANN.
- Alors que l'avancement est clair dans plusieurs aspects du plan de mise en œuvre des nouveaux gTLD, quelques éléments qui ont un impact sur le coût n'ont pas encore été finalisés. Le budget définitif dépendra d'un plan de mise en œuvre définitif et approuvé.

La modification de budget distincte relative aux nouveaux gTLD sera soumise à l'approbation du Conseil d'administration environ 90 jours avant le lancement de la première tournée du programme de nouveaux gTLD. Elle comprendra :

- Les revenus qu'il est prévu de percevoir et les remboursements qu'il est prévu de payer pour le lancement des nouveaux gTLD
- Les ressources requises pour le traitement des candidatures à partir de la soumission jusqu'à la délégation.
- La méthodologie qui sera utilisée pour renflouer le fonds de réserve avec la portion de frais de chaque évaluation associée aux coûts de développement
- Les mécanismes qui seront utilisés pour traiter, tracer et établir les rapports sur les coûts de traitement variables (méthodologie d'établissement du coût de revient de l'ICANN)
- Le processus selon lequel l'utilisation de tous fonds excédentaires, le cas échéant, sera déterminée y compris l'obtention de la participation de la communauté à toutes les décisions portant sur le montant, le moment et le but du déboursement.

- En cas de déficit, et au cas où les coûts du programme dépasseraient les revenus, la probabilité que ces coûts soient répercutés sur les candidats dans le cadre des tournées suivantes.
- Les principes qui guideront tous les efforts de répartition des coûts et de déboursement pour garantir que les dépenses soient réalisées aussi efficacement que sagement selon les priorités appropriées pour garantir que la transparence et la responsabilité soient respectées dans la comptabilisation de l'ensemble du programme des nouveaux gTLD.

Annexe A : Activités du plan opérationnel

1. Mise en œuvre et délégation des nouveaux gTLD

Achever le plan de mise en œuvre selon les recommandations de politiques du GNSO et prendre en compte les principes du GAC en matière de nouveaux gTLD. Les activités principales comprennent :

- Mener des consultations pour résoudre les questions primordiales de mise en œuvre en suspens telles que les protections des droits et les aspects liés à la stabilité du DNS, compléter la version finale du guide de candidature, coordonner la conception d'un déploiement de système de candidature en ligne et réaliser un plan de communications élargi
- Lancer le processus de candidature aux nouveaux gTLD après l'achèvement d'une campagne de communications de quatre mois
- Compléter les activités d'aptitude opérationnelle autant pour recevoir et traiter les candidatures que pour soutenir les nouveaux gTLD dans la fonction de liaison avec les registres
- Créer le processus pour envisager de nouveaux services de registre, financiers, juridiques, de conformité contractuelle et la fonction de l'IANA. Développer et mettre en œuvre des procédures, conserver une commission d'évaluation de bord, conserver le personnel de l'ICANN (prendre des décisions d'embauche / d'externalisation basées sur une analyse des coûts et bénéfices)
- Élaborer et mettre en œuvre un plan d'action de conformité pour les nouveaux gTLD afin d'établir et de maintenir une aptitude opérationnelle en matière de conformité contractuelle
- Embaucher un personnel supplémentaire, des consultants en tant que de besoin pour remplir les postes imposés par le plan d'aptitude opérationnelle

2. Mise en œuvre des IDN

- Compléter le plan de mise en œuvre accélérée de ccTLD IDN selon la recommandation du groupe de travail IDNC. Exécuter le plan qui resultera en une délégation des ccTLD IDN dans la zone racine durant l'exercice 2010. Les détails de la mise en œuvre comportent la réalisation d'un plan de communications étendu, l'élaboration et la mise en œuvre d'un processus de demandes et d'évaluation, et la résolution de questions stratégiques en suspens telles que la forme des accords avec les ccTLD, les frais, et la coordination avec d'autres processus de zone racine (tels que l'introduction de gTLD et le DNNSEC).
- Normes techniques : faciliter l'achèvement du protocole IDNA ; et la coordination / gestion des changements des directives IDN
- Favoriser une sensibilisation et une formation régionales afin d'encourager la participation à l'ouverture de la zone de premier niveau et de comprendre et résoudre les préoccupations régionales

3. Améliorations de l'IANA et des opérations relatives à la technologie

- Tester et mettre en œuvre un logiciel RZM pour faciliter le traitement précis, fiable et opportun des demandes de changements de zone racine soumises par les registres de ccTLD et gTLD

- Gérer le traitement des demandes de zone racine et continuer à affiner le processus pour améliorer la performance et la fiabilité
- Améliorer la comptabilisation par rapport aux engagements publiés
- Améliorer l'efficacité dans le traitement des demandes de paramètres de protocole
- Gérer les relations parties prenantes de façon mesurable en demandant un retour d'informations sur la performance de l'IANA, en procédant à des changements conformément à ces retours d'information et en publiant des métrologies chiffrées des changements et de réponses.
- Gérer le nombre de demandes de ressources de numéros et rendre compte de la performance en matière de temps de réponse par rapport aux engagements publiés
- Établir des rapports d'activités en cours et de performance : recommander des améliorations du rapport mensuel du département du commerce (DoC) (à l'adresse du gouvernement des Etats-Unis (USG)), rédiger les rapports aux échéances prévues ; publier une série complète de critères d'évaluation des performances sur le tableau de bord de l'ICANN de manière opportune
- Établir et exécuter un plan de niveau de préparation opérationnelle pour satisfaire aux besoins de délégation des nouveaux gTLD et ccTLD, y compris les IDN
- Évaluer les besoins de développement de logiciels 3 fois par an
- Gérer et maintenir la documentation relative aux politiques
- Soutenir la signature de DNSSEC pour la zone racine, poursuivre les activités de signature actuelles, faciliter l'introduction dans les rapports à l'adresse du USG et des autres parties prenantes
- Améliorer l'infrastructure de l'IANA afin de soutenir les activités principales (par ex. la gestion de changement de zone racine) en facilitant la surveillance et une fonction d'assurance qualité.

4. Sécurité, stabilité et résilience (SSR)

- Améliorer les efforts de l'ICANN en tant que contributeur global à la sécurité et la résilience de l'Internet (SSR). Les activités principales comprendront :
 - S'assurer que le plan de l'ICANN visant à renforcer les SSR d'Internet soit approuvé par la communauté et le Conseil d'administration d'ici octobre 2009
 - Coordonner les efforts de l'ICANN en matière de SSR avec ceux des partenaires identifiés dans le plan de l'ICANN, établir des plans de travail conjoint spécifiques avant l'automne 2009 et démarrer la mise en œuvre des efforts conjoints entre octobre 2009 et février 2010.
 - Collaborer avec les organisations principales de cyber sécurité y compris l'institut de génie logiciel (Software Engineering Institute), le centre de recherche et d'analyses opérationnelles sur le DNS (DNS-OARC), l'agence européenne chargée de la sécurité des réseaux et de l'information (ENISA) et le forum des équipes de sécurité et réponses aux incidents (FIRST) pour établir des critères de mesure des programmes SSR de l'ICANN d'ici décembre 2009 et réaliser les évaluations du programme initial d'ici juin 2010.
 - Examiner un mécanisme qui renforcerait la participation des parties prenantes basées dans les pays en voie de développement aux activités SSR, et qui comprendrait potentiellement un recours au programme de bourses de l'ICANN. Élaborer une proposition de programme d'ici janvier 2010 pour sa considération dans le cadre du plan opérationnel et du budget 2011

- Renforcer la sécurité, la stabilité et la résilience globales du système de noms de domaine (SSR). Les activités principales comprendront :
 - Collaborer avec des partenaires, établir un plan d'initiatives et d'actions pour renforcer les réactions collaboratives aux menaces ou aux utilisations frauduleuses du DNS d'ici octobre 2009 et entamer des approches collaboratives durables d'ici janvier 2010
 - En collaboration avec l'OARC, renforcer et maintenir un portail de meilleures pratiques de sécurité et de résilience du DNS, avec une série complète de capacités planifiées mises en place d'ici décembre 2009
 - Coordonner et travailler en partenariat pour l'organisation d'un symposium sur la sécurité et la résilience du DNS au début de 2010 afin d'identifier les risques clés menaçant le DNS et les possibilités de collaboration au sein de la communauté pour améliorer les SSR du DNS
 - Participer de manière active aux forums techniques et d'opérateurs de serveurs racine et diriger la planification collaborative et l'exécution d'un exercice de réponse d'appoint pour les systèmes de serveurs racine d'ici le printemps 2010

- Renforcer la sécurité, la stabilité et la résilience des domaines de premier niveau. Les activités principales comprendront :
 - Renforcer et poursuivre l'exécution du programme de renforcement de capacités de sécurité et de résilience des TLD conjointement avec les associations de TLD régionales, l'ISOC (société Internet) et le centre de recherche des ressources pour le démarrage de réseau (NSRC). Les activités principales comprendront :
 - Poursuivre le programme de réponse aux attaques et aux imprévus (Attack and Contingency Response) en organisant 5 ateliers en coordination avec les organisations de TLD régionales et en intégrant au programme les leçons acquises et les meilleures pratiques en matière de sécurité DNS/TLD. Veiller à une mise à disposition de la documentation et de la formation en espagnol et en anglais avant la fin de 2009
 - Conjointement avec l'ISOC et le NSRC développer un programme pratique de fonctionnement technique des registres alliant la formation existante / émergente à l'adresse des opérateurs de registres au contenu focalisé sur la sécurité du DNS. Intégrer les contenus des ateliers techniques de sécurité aux efforts évolutifs de la communauté afin de former les effectifs sur les opérations ccTLD dans le cadre de trois ateliers
 - Réaliser trois ateliers d'exercices de table (TTX – table top exercise) en coordination avec les organisations de TLD régionales. Octroyer un soutien aux organisations régionales et de TLD dans la planification et la réalisation d'exercices de table en ayant pour objectif un évènement d'ici la fin de 2009 et un autre d'ici juin 2010
 - Soutenir le renforcement continu du programme de continuité TLD, y inclure les travaux avec la communauté pour affiner le plan d'intervention des registres gTLD, en menant des exercices publics portant sur les procédures de sauvegarde des données à l'automne 2009 et en organisant d'autres exercices collaboratifs avec les partenaires principaux en janvier 2010

- Programme : Renforcer la sécurité des plans de mise en œuvre des programmes de nouveaux gTLD et IDN de l'ICANN. Les activités principales comprendront :
 - S'assurer que les applications de logiciels développées pour soutenir les programmes, notamment le TAS sont sûres. Mener une revue initiale de code TAS et d'essai de vulnérabilité d'ici septembre 2009 et démarrer un programme d'évaluation continue de la sécurité de toutes les nouvelles applications associées à ces programmes d'ici la fin de 2009
 - Établir et mettre en œuvre un processus d'évaluation des processus de candidature aux nouveaux gTLD/IDN centré sur la sécurité et la résilience et incorporé au processus global de candidature des candidats, et ce à partir de l'automne 2009
- Réaliser et renforcer les programmes d'information sur la sécurité de l'ICANN, du personnel et des installations selon les normes internationales de référence. Les activités principales comprendront :
 - Assurer une actualisation annuelle des plans de sécurité de l'ICANN et surveiller la mise en œuvre performante des contrôles et procédures de sécurité
 - Coordonner la gestion du risque des services de sécurité de l'ICANN et la planification de la continuité des activités. Réaliser un exercice portant sur la continuité des activités au printemps 2009
 - Réaliser une évaluation de la sécurité physique des installations de l'ICANN d'ici octobre 2009
 - Réaliser un audit externe du programme de sécurité de l'ICANN au printemps 2010
 - Veiller à ce que le personnel de sécurité de l'ICANN dispose des compétences requises, des outils appropriés et soit à jour concernant les menaces à la sécurité et les meilleures pratiques.

5. Conformité contractuelle

- Réaliser une évaluation des risques pour la conformité contractuelle afin d'identifier les champs internes et externes de risque opérationnels, financiers et à la réputation, créer des stratégies et des mesures de maîtrise et de réduction des risques et prioriser les efforts d'amélioration de la conformité opérationnelle
- Former un conseil consultatif sur la conformité contractuelle externe à l'ICANN afin d'augmenter la communication externe avec les parties prenantes mondiales, les régulateurs et les médias, informer et solliciter les avis, sensibiliser aux actions mondiales visant à la mise en vigueur de la conformité contractuelle, au plan d'action de conformité pour les nouveaux gTLD et aux études Whois proposées
- Réaliser des études Whois de conformité contractuelle / économique selon les directives du Conseil d'administration, du Conseil du GNSO et des cadres supérieurs pour fournir les informations pertinentes aux parties intéressées : par ex. les partisans de la confidentialité, les parties contractantes et d'application de la loi. Les exemples d'études comprennent :
- Gestion, réponse et mesure du volume de plaintes déposées par les consommateurs auprès des bureaux d'enregistrement concernant l'inexactitude de données de registres et Whois

- Analyse des données d'enquêtes sur des inexactitudes de données Whois et des statistiques de plaintes concernant les transferts post-UDRP, établir des statistiques de performance de conformité et rédiger des rapports de conformité contractuelle semestriels/annuels
- Analyser les données de plaintes sur le système de signalement des problèmes relatifs aux données Whois (WDPRS) pour évaluer les tendances, définir les actions de conformité et publier les résultats afin de renforcer l'application de la conformité contractuelle
- Évaluer constamment et indiquer des moyens d'amélioration de l'exactitude des Whois, y compris le rôle des serveurs mandataires et des services de confidentialité
- Auditer les bureaux d'enregistrement en matière de conformité aux politiques de transfert et aux accords de sauvegarde de données. Auditer les registres en matière de conformité aux exigences de signalement au titre de la période de grâce (AGP)
- Établir un personnel chargé des audits en APJ, EMOA et aux Amériques pour transmettre l'importance et renforcer l'application de la conformité contractuelle des bureaux d'enregistrement et des accords de registres dans toutes les régions
- Élaborer et faire le plan d'un nouveau processus d'affaires pour le traitement de questions de conformité UDRP à partir des formalités d'admission jusqu'à l'accomplissement et ce, d'ici janvier 2010
- Analyser les données de plaintes sur le système de signalement des problèmes relatifs aux données Whois (WDPRS) pour évaluer les tendances, définir les actions de conformité et publier les résultats afin d'améliorer l'application de la conformité contractuelle
- Mettre en œuvre une amélioration des systèmes de conformité contractuelle et des processus visant à améliorer et à automatiser les fonctions clés
- Rédiger et exécuter un plan d'aptitude opérationnelle pour la fonction de conformité contractuelle afin de conforter la délégation des nouveaux gTLD, et y inclure les IDN.

6. Logistique des réunions principales

- Renforcer le professionnalisme des 3 conférences internationales de l'ICANN par le biais d'une réalisation améliorée des aspects suivants : technologie AV et éclairage, conception moderne, visibilité des sponsors et de l'enregistrement, connectivité à distance
- Revoir le calendrier des réunions à nouveau pour améliorer la compréhension et le flux, et favoriser les forums de commentaires et de participation du public
- Identifier et choisir trois lieux pour les conférences de l'ICANN à venir (publier les appels à manifestation d'intérêt, les appels à propositions, mener les visites sur site, etc.)
- Planifier et mener à bien tous les aspects des conférences internationales de l'ICANN pour garantir les plus hauts niveaux de participation du public et de soutien aux regroupements. Les activités comprennent :
 - Sélection du site
 - Contrats avec les hôtels et gestion
 - Connectivité Internet
 - Équipement et support audio-visuel
 - Enregistrement et encadrement
 - Activités d'accueil et patronage
 - Élaboration et diffusion/publication du programme
 - Développement du site Web des conférences
- Identifier et choisir les sites des conférences internationales futures de l'ICANN :

- Publier les annonces pour les manifestations d'intérêt
- Émettre les appels à propositions
- Mener les visites sur le site
- Évaluer les propositions
- Rédiger les documents à soumettre au Conseil d'administration.

7. Soutien aux regroupements

- Déployer des améliorations du département des processus et systèmes de liaison avec les bureaux d'enregistrements pour inclure : accepter, examiner et approuver les demandes d'accréditation de nouveaux bureaux d'enregistrement dans les 30 jours à compter de leur soumission ; renouveler ou résilier les accords d'accréditation des bureaux d'enregistrement (RAA) 30-90 jours avant leur expiration ; examiner et approuver les demandes d'affectation de RAA dans les 30 jours environ à compter de leur soumission ; faciliter les résiliations volontaires et involontaires de RAA et les transferts en masse des enregistrements ; fournir les coordonnées des bureaux d'enregistrement aux registres sur une base mensuelle ou par accès direct au système de relations du client
- Poursuivre le programme de sauvegarde des données de bureaux d'enregistrement (RDE) et d'implication des bureaux d'enregistrement de manière opportune tel que publié sur le site Web de l'ICANN ; introduire, tester et mettre en œuvre une fonction de vérification de sauvegarde des données
- Produire et diffuser une lettre d'information électronique à l'adresse des bureaux d'enregistrement les informant des dernières nouvelles du secteur et traduire ces lettres afin de faciliter la communication d'avis et de consultations contractuelles dans toutes les régions
- Évaluer la performance du traitement des demandes indépendantes d'accès au registre versus les critères d'évaluation publiés : réponse opportune aux demandes, statistiques de dépistage et de signalement des demandes ; facilitation du partage d'informations opportun concernant les activités des registres avec les autres clients internes, en tant que de besoin, procéder à des améliorations pour garantir un processus mesurable qui réponde aux exigences
- Développer un système de relations bureau d'enregistrement / registre pour faciliter la communication et la performance en matière d'exigences contractuelles de chacune des parties
- Rédiger et réaliser un plan d'aptitude opérationnelle pour les fonctions de liaison registre/bureau d'enregistrement afin de conforter la délégation des nouveaux gTLD, IDN inclus.
- Mettre en œuvre une intégration verticale des résultats registres/bureaux d'enregistrement avec les registres existants
- Coordination des départements registres et bureaux d'enregistrement pour sensibiliser les regroupements par le biais d'un minimum de 3 rassemblements régionaux, évènements sectoriels, etc.
- Renforcer l'automatisation du traitement des demandes et des accords d'accréditation des bureaux d'enregistrement à l'aide d'une gestion numérique des documents
- Améliorer la comptabilisation des processus et procédures relatives au service des bureaux d'enregistrement par la création d'une nouvelle documentation et la révision de la documentation existante à publier sur le site Web de l'ICANN
- Soutenir l'encadrement et la communication du GAC par la création de documents d'information tel que requis (cible de 6 sujets), le soutien administratif tel que

traduction de documents, interprétation de séances, organisation d'appels, rédaction de rapports de manière opportune

- Déploiement de la part du département TI d'améliorations du site Web du GNSO et d'un nouveau système de débat public ; mettre en œuvre des améliorations de logiciel de registres et des améliorations du RADAR basées sur les contributions du département des bureaux d'enregistrement
- Développer des règles de participation et des procédures de fonctionnement pour toutes les entités
- Développer et soutenir des initiatives d'éducation ciblée et de partage d'informations visant à augmenter la participation aux SO et AC.
- Fournir des outils de communication et de collaboration en ligne pour soutenir les efforts d'élaboration des politiques des regroupements, SO et AC.
- Développer et soutenir « une boîte à outils » de services de base à l'intention de tous les regroupements du GNSO.

8. Soutien à l'élaboration des politiques

- Garder 2 membres du personnel supplémentaires : dép. secrétariat et directeur des politiques pour améliorer le soutien
- Mettre en œuvre des groupes de travail et une structure PDP tel qu'indiqué par le Conseil d'administration de l'ICANN ; il est prévu que les efforts résultent en un processus de politiques plus efficace et performant avec une participation accrue de la communauté du GNSO à tous points de vue
- Développer un plan de mise en œuvre et soutenir la mise en œuvre d'initiatives d'amélioration – si indiqué par le Conseil d'administration – pour l'ALAC, le SSAC, le RSSAC, le ccNSO et l'ASO.
- Créer des programmes d'éducation et de formation et d'autres systèmes pour encourager la participation directe aux SO et AC de l'ICANN, et pour développer un groupe de présidents compétents et de modérateurs familiarisés avec les problématiques de l'ICANN, en mesure de faciliter l'élaboration de politiques
- Soutenir l'élaboration et la mise en œuvre de processus d'étalonnage et d'autoévaluation pour les groupes de travail PDP du GNSO, le Conseil du GNSO et l'ALAC afin d'évaluer la performance de leurs travaux et d'identifier les possibilités d'amélioration
- Soutenir le développement et la mise en œuvre de réformes dans le fonctionnement du Conseil du GNSO
- Développer et mettre en œuvre un système formel de traitement des documents qui permette un dépistage facile de tous les documents d'élaboration des politiques
- Refaçonner le processus de recueil et de traitement des commentaires du public sur les questions de politiques
- Développer et mettre en œuvre un plan de traduction de documents associé à l'élaboration des politiques
- Soutenir la mise en œuvre de la nouvelle structure de groupes de parties prenantes du GNSO
- Développer et mettre en œuvre un processus révisé de « déclaration d'intérêt » du GNSO
- Réviser les statuts pour incorporer les améliorations et la réforme du GNSO
- Développer et mettre en œuvre un programme d'éducation et de formation pour les participants au GNSO et At-Large et les membres de la communauté
- Soutenir des programmes ciblés pour augmenter la participation directe dans les SO et AC
- Développer et entretenir une base de données des participants au GNSO

- Élaborer et mettre en œuvre un processus d'information directe des SO et AC en matière de tendances du secteur qui les aiderait à identifier des questions stratégiques majeures de manière proactive et les informerait sur les décisions relatives aux politiques.

9. Engagement mondial et participation internationale accrue

- Concevoir, mettre en œuvre et soutenir un programme pilote de participation au GAC – créer le programme, le champ d'application et le processus de sélection, préparer et gérer le budget, participer au processus administratif et aider à promouvoir la sensibilisation au programme pour augmenter la diversité parmi les participants, développer et mettre en œuvre un mécanisme d'évaluation de la qualité et de l'impact de la participation en plus des statistiques descriptives y compris la collecte et l'analyse des chiffres du programmes ; avoir pour objectif 10 nouveaux membres au GAC au cours du programme de l'exercice fiscal
- Fournir conseils et informations des régions à la réception du processus de candidature et de campagne de communication des nouveaux gTLD, promouvoir la participation aux périodes de consultation publiques, former et sensibiliser les régions par le biais de présentations, commenter sur les documents tel que requis par les groupes de travail, aider au plan de communication (composition, promotion, mise en œuvre), interface avec les entités légales et l'IANA, etc. pour promouvoir une participation mondiale mesurable au processus IDN au cours de l'exercice 2010
- Fournir conseils et informations des régions à la réception du processus IDN accéléré, y compris promouvoir la participation aux périodes de consultation publiques, former et sensibiliser les régions par le biais de présentations, commenter sur les documents tel que requis par les groupes de travail, aider au plan de communication (composition, promotion, mise en œuvre), interface avec les entités légales et l'IANA, etc. pour promouvoir une participation mondiale mesurable au processus IDN au cours de l'exercice 2010
- Soutenir la mondialisation de l'ICANN par le biais de présentations de sensibilisation et d'éducation, de soutien aux projets et aux initiatives de mise en œuvre telles que la formation et la négociation avec les groupes de regroupements de parties prenantes spécifiques, les groupes régionaux et le personnel. Pour la sensibilisation externe, un objectif d'au moins 20 présentations est fixé. Pour l'éducation en interne, le département révisera et élargira la documentation de bord.
- Soutenir la mondialisation de l'ICANN et promouvoir le modèle pluripartite sur la scène internationale par le biais de présentations, de sensibilisation éducationnelle, et de participation aux conférences variées portant sur la gouvernance de l'Internet et sur les politiques, tout en surveillant l'activité sur la scène internationale et en produisant des documents d'information ; mettre les analyses et les informations stratégiques à disposition des cadres supérieurs pour une prise en compte dans la planification des travaux et des initiatives de l'ICANN. Établir des rapports mensuels avec actualisations concernant les initiatives à l'adresse des cadres supérieurs et du Conseil d'administration, diffusion interne à l'adresse du personnel
- Renforcer les outils de communications et de signalement en affinant les graphiques des tableaux de bord, les tableaux indicateurs publics, le portail du personnel, les rapports mensuels et la lettre d'informations interne. Publication des rapports mensuels et diffusion de la lettre d'information au personnel et publication de cette lettre sur le portail
- Concevoir, mettre en œuvre et soutenir un programme pilote de participation au GAC – en vue d'être considéré et approuvé par le GAC, le personnel créera le programme, le champ d'application et les critères de sélection/soutien, préparera et gèrera le

budget, promouvra la sensibilisation au programme pour renforcer la diversité de participants au sein du GAC, rassemblera et procèdera à une analyse des chiffres du programme, développera et mettra en œuvre un mécanisme d'évaluation de la qualité et de l'impact de participation en parallèle aux statistiques descriptives ; atteindre le but de 10 nouveaux membres du GAC dans le programme de l'exercice fiscal ; travailler pour une participation continue et récurrente

- En soutien au programme de bourses pour augmenter la diversité, la quantité et la qualité de la participation aux processus de l'ICANN, le personnel développera et mettra en place un mécanisme d'évaluation de la qualité et de l'impact de la participation en plus des statistiques descriptives
- Soutenir le GAC par le biais d'encadrement et de communication, en créant des documents de transmission d'informations tel que requis (la cible étant 6 sujets), de soutien administratif aux réunions et séances de travail du GAC tel que la traduction de documentation, l'interprétation aux séances, l'organisation d'appels, et la production de rapports en temps dû.

10. Soutien aux déplacements de la communauté de l'ICANN

- Octroyer des ressources de soutien aux déplacements pour les organisations de soutien et les comités tel que requis pour les conférences de l'ICANN, les réunions régionales et les événements de sensibilisations, d'une manière juste et équitable. Réviser l'approche au soutien aux déplacements durant l'exercice 2010, et continuer le suivi pour l'exercice 2011
- Fournir un soutien administratif au soutien aux déplacements pour garantir la clarté en matière de personnes bénéficiant du soutien, de niveau et de type de coûts éligibles et s'assurer que les fonds sont dépensés de manière efficace et sage.

11. Médiateur

- Recevoir les plaintes de la communauté concernant l'équité des actions, décisions ou inactions du personnel de l'ICANN, du Conseil d'administration, et des organisations de support
- Sensibiliser aux activités du bureau du médiateur et à la position de leader de l'ICANN dans les règlements de différends en ligne.
- Rédiger un rapport annuel à l'adresse du Conseil d'administration et de la communauté
- Établir le budget selon les directives des statuts (V)
- Évaluer l'efficacité du programme du médiateur
- participer aux conférences du médiateur, et présenter les recherches menées au sein de l'ICANN
- Produire des articles pour des publications académiques et de collègues sur les activités et les recherches du médiateur de l'ICANN
- Surveiller le système de gestion des cas et d'archivage
- Identifier les tendances et questions critiques en matière de gestion et de Conseil d'administration de l'ICANN
- Renforcer la réputation de l'ICANN à travers le règlement de différends de manière impartiale et efficace
- Correspondre avec les plaignants de manière opportune et dans la langue de leur choix

- Développer des relations internes et externes pour promouvoir la compréhension du processus de médiation et des mécanismes de règlement des différends au niveau de l'ICANN
- Superviser le médiateur adjoint
- L'adjoint doit agir au nom du médiateur lors des congés annuels ou absences de ce dernier
- Mettre en place un bureau physique lors des conférences internationales de l'ICANN pour rencontrer la communauté
- Respecter les exigences des normes de pratique de confidentialité, neutralité et impartialité
- Fournir des rapports au Conseil d'administration selon les besoins de chaque cas

12. Soutien au Conseil d'administration

- Créer et mettre en œuvre un portail du Conseil d'administration, y compris la formation électronique et l'entretien du système
- Coordonner et gérer l'hébergement du site Web du Conseil d'administration en tant que de besoin
- Octroyer un soutien administratif et financier pour les déplacements de tous les membres du Conseil d'administration à 2 retraites, 3 conférences de l'ICANN et tel que requis pour la participation aux réunions ou aux apparitions programmées du Conseil d'administration
- Coordonner le soutien à l'assistant du président du Conseil d'administration à 3 conférences de l'ICANN
- Coordonner le soutien administratif à tous les comités du Conseil d'administration
- Gérer le calendrier du Conseil d'administration de manière performante
- Embaucher un consultant pour 1 évaluation des compétences du Conseil d'administration
- Coordonner et gérer les consultants sur la formation du Conseil d'administration dans le cadre de deux retraites et de séminaires multiples, déplacements inclus
- Coordonner et faciliter le paiement des dépenses du directeur
- Octroyer un soutien au Conseil/secrétaire général en matière de questions et d'évènements liés au Conseil d'administration

13. Soutien au NomCom

- Soutenir les activités du comité de nomination en produisant des comptes-rendus de réunions, en élaborant les diagrammes et graphes et autres tâches administratives durant la période de l'exercice 2010; le soutien aux déplacements du comité de nomination comprend les déplacements de l'évaluateur.

14. Opérations du DNS

- Certifier que les modèles de fonction de signature DNSSEC satisfont les exigences de la communauté
- Déployer des services DNSSEC de qualité de production
- Déployer des laboratoires de test L-root
- Finaliser le nouveau design du nœud L-root mondial
- Finaliser le design du nœud L-root local
- Séparer le secondaire pour les zones gérées de groupe DNS des zones gérées TI

- Démarrer un petit groupe de recherche vers la fin de l'exercice 2010. Impliquer la communauté dans la planification de cet effort. Encadrer cet effort.

15. Amélioration administrative

- Réaliser des revues et des évaluations externes pour le ccNSO et l'ASO
- Développer des indicateurs de performance et des ateliers (en phase de post mise en œuvre ou de groupe de travail) pour les revues et analyses de performance du Conseil d'administration, du GNSO, de l'ALAC, du Nom Com

Annexe B: Informations financières

Pour aider à l'accomplissement de la mission de responsabilisation et de transparence de l'ICANN, les informations financières suivantes sont fournies :

- État prévisionnel de revenus et de dépenses (non audité)
- Comparaison historique entre les budgets et les résultats réels de l'ICANN (non audité)
- Comparaison historique entre les budgets et les résultats réels de l'ICANN en euros
- Les [états financiers audités de l'exercice 2008](#) de l'ICANN sont disponible sur le site Web.

Forecast for FY09 (in Thousands of US Dollars)

	FY09 Forecast	FY09 Budget	Change from Budget	
			Amount	Percentage
REVENUE				
Registrar	32,202	30,947	1,255	4.06%
Registry	23,832	25,104	(1,272)	-5.07%
RIR	823	823	-	0.00%
ccTLD	1,197	2,300	(1,103)	-47.96%
Other	587	1,500	(913)	-60.87%
Total Revenue	\$ 58,641	\$ 60,674	(2,033)	-3.35%
EXPENSES				
Personnel	19,700	19,881	(181)	-0.91%
Travel & Meetings	10,038	12,482	(2,444)	-19.58%
Professional Services	11,596	11,886	(290)	-2.44%
Administration	5,280	7,566	(2,286)	-30.21%
Operating Expenses	\$ 46,615	\$ 51,815	(5,200)	-10.04%
Non Cash Expenses				
Bad Debt Expense	1,094	1,200	(106)	-8.8%
Depreciation	413	865	(452)	-52.3%
Investment loss	3,752		3,752	0.0%
	5,260	2,065	3,195	154.72%
Total Expenses	\$ 51,874	\$ 53,880	(2,006)	-3.7%
Contingency	\$ 3,250	\$ 3,250	-	0.0%
Total Expenses w/ Contingency	\$ 55,124	\$ 57,130	(2,006)	-3.5%
Change in Net Assets	\$ 3,517	\$ 3,544	(27)	-0.76%

ICANN Financials for Fiscal Year 2007 thru 2010 (in US dollars)

	FY 2007		FY 2008		FY 2009		FY 2010
	BUDGET	ACTUAL	BUDGET	ACTUAL	BUDGET	FORECAST	BUDGET
REVENUE							
Registrar	19,147,000	15,046,548	26,730,000	27,856,875	30,947,000	32,201,946	30,865,547
Registry	14,032,000	25,864,130	19,652,000	19,636,365	25,104,000	23,831,616	32,153,000
RIR	823,000	823,000	823,000	823,001	823,000	823,000	823,000
ccTLD	1,500,000	1,277,231	1,800,000	1,583,406	2,300,000	1,197,032	2,300,000
Other	40,000	460,177	1,348,000	833,502	1,500,000	587,000	1,500,000
Total Revenue	\$ 35,542,000	\$ 43,471,086	\$ 50,353,000	\$ 50,733,150	\$ 60,674,000	\$ 58,640,594	\$ 67,641,547
EXPENSES							
Personnel	13,264,000	13,783,662	18,191,931	16,746,028	19,880,664	19,700,314	24,720,667
Travel & Meetings	7,404,000	6,203,443	8,110,922	9,448,853	12,481,605	10,038,199	11,458,412
Professional Services	6,731,000	5,864,072	9,453,072	8,853,969	11,885,616	11,596,000	11,862,062
Administration	3,256,000	3,079,171	4,039,963	4,697,709	7,566,468	5,280,000	6,305,910
Operating Expenses	\$ 30,655,000	\$ 28,930,348	\$ 39,795,888	\$ 39,746,559	\$ 51,814,353	\$ 46,614,513	\$ 54,347,051
Non Cash Expenses							
Bad Debt Expense	1,560,000	(2,428,594)	980,103	(461,567)	1,200,000	1,094,110	1,400,000
Depreciation		139,647	96,000	259,034	865,000	413,408	1,500,000
Investment loss						3,752,000	-
	1,560,000	(2,288,947)	1,076,103	(202,533)	2,065,000	5,259,518	2,900,000
Total Expenses	\$ 32,215,000	\$ 26,641,401	\$ 40,871,991	\$ 39,544,026	\$ 53,879,353	\$ 51,874,031	\$ 57,247,051
Contingency	\$ -	\$ -	\$ 1,748,829	\$ -	\$ 3,250,000	\$ 3,250,000	\$ 3,000,000
Total Expenses w/ Contingency	\$ 32,215,000	\$ 26,641,401	\$ 42,620,820	\$ 39,544,026	\$ 57,129,353	\$ 55,124,031	\$ 60,247,051
Change to Reserve Fund	\$ 3,327,000	\$ 16,829,685	\$ 7,732,180	\$ 11,189,124	\$ 3,544,647	\$ 3,516,563	\$ 7,394,496
Suggested addition to Reserve Fund	\$ 2,817,000	\$ 2,817,000	\$ 6,141,833	\$ 6,141,833	\$ 10,000,000	\$ 10,000,000	\$ 10,000,000
Capital	\$ 510,000	\$ 1,095,735	\$ 1,591,000	\$ 993,582	\$ 3,660,000	\$ 2,000,000	\$ 3,000,000
Change in Board Restricted Reserve Fund							
Revenue	35,542,000	43,471,086	50,353,000	50,733,150	60,674,000	58,640,594	67,641,547
Total Expenses w/ Contingency	(32,215,000)	(26,641,401)	(42,620,820)	(39,544,026)	(57,129,353)	(55,124,031)	(60,247,051)
Increase in Reserve Fund	3,327,000	16,829,685	7,732,180	11,189,124	3,544,647	3,516,563	7,394,496
Suggested addition to Reserve Fund	(2,817,000)	(2,817,000)	(6,141,833)	(6,141,833)	(10,000,000)	(10,000,000)	(10,000,000)
Addition / (Shortfall)	510,000	14,012,685	1,590,347	5,047,291	(6,455,353)	(6,483,437)	(2,605,504)

ICANN Financials for Fiscal Year 2007 thru 2010 (in EURO)

Average for fiscal year (OANDA):

0.76655

0.68352

0.68352

0.77899

*rate at 02/06/09

	FY 2007		FY 2008		FY 2009		FY 2010
	BUDGET	ACTUAL	BUDGET	ACTUAL	BUDGET	FORECAST	BUDGET
REVENUE							
Registrar	14,677,133	11,533,931	18,270,490	19,040,731	21,152,893	22,010,674	24,043,952
Registry	10,756,230	19,826,149	13,432,535	13,421,848	17,159,086	16,289,386	25,046,865
RIR	630,871	630,871	562,537	562,538	562,537	562,537	641,109
ccTLD	1,149,825	979,061	1,230,336	1,082,290	1,572,096	818,195	1,791,677
Other	30,662	352,748	921,385	569,715	1,025,280	401,226	1,168,485
Total Revenue	€27,244,721	€33,322,760	€34,417,283	€34,677,122	€41,471,892	€40,082,018	€52,692,088
EXPENSES							
Personnel	10,167,519	10,565,866	12,434,549	11,446,245	13,588,832	13,465,559	19,257,152
Travel & Meetings	5,675,536	4,755,249	5,543,977	6,458,480	8,531,426	6,861,310	8,925,988
Professional Services	5,159,648	4,495,104	6,461,364	6,051,865	8,124,056	7,926,098	9,240,428
Administration	2,495,887	2,360,339	2,761,396	3,210,978	5,171,832	3,608,986	4,912,241
Operating Expenses	€23,498,590	€22,176,558	€27,201,286	€27,167,568	€35,416,146	€31,861,953	€42,335,809
Non Cash Expenses							
Bad Debt Expense	1,195,818	(1,861,639)	669,920	(315,490)	820,224	747,846	1,090,586
Depreciation	-	107,046	65,618	177,055	591,245	282,573	1,168,485
Investment loss	-	-	-	-	-	2,564,567	-
	1,195,818	(1,754,593)	735,538	(138,435)	1,411,469	3,594,986	2,259,071
Total Expenses	€24,694,408	€20,421,965	€27,936,824	€27,029,133	€36,827,615	€35,456,939	€44,594,880
Contingency	€ -	€ -	€ 1,195,360	€ -	€ 2,221,440	€ 2,221,440	€ 2,336,970
Total Expenses w/ Contingency	€ 24,694,408	€ 20,421,965	€ 29,132,184	€ 27,029,133	€ 39,049,055	€ 37,678,379	€ 46,931,850
Change to Reserve Fund	€ 2,550,312	€ 12,900,795	€ 5,285,100	€ 7,647,990	€ 2,422,837	€ 2,403,641	€ 5,760,238
Suggested addition to Reserve Fund	€ 2,159,371	€ 2,159,371	€ 4,198,066	€ 4,198,066	€ 6,835,200	€ 6,835,200	€ 7,789,900
Capital	€ 390,941	€ 839,936	€ 1,087,480	€ 679,133	€ 2,501,683	€ 1,367,040	€ 2,336,970

Annexe C : Analyses des dépenses de haut niveau

Le budget de l'ICANN est lié au plan stratégique 2009-2012 et au plan opérationnel correspondant inclus. Il est prévu que toutes les activités opérationnelles décrites puissent être réalisées avec le budget proposé.

- revenus de 67,6 millions de dollars
- dépenses totales (y compris l'amortissement, les provisions et les dépenses extraordinaires) de 54,3 millions de dollars
- contribution au fonds de réserve de 7,4 millions de dollars
- affectation du budget des investissements de 3,0 millions de dollars

Les diagrammes suivants représentent ces montants dans des formats familiers aux lecteurs des budgets de l'ICANN des années précédentes. Il est prévu d'utiliser la comptabilisation des dépenses récemment proposée (soit un classement par programmes) pour ces types d'analyses.

